



LA ROUTE DES SEL

Association loi 1901 "C'est un pari de confiance, de dialogue ; c'est un état d'esprit."

Palais des Congrès, Boîte à lettres n°19, 73 rue Toufaire - 17300 ROCHEFORT 06 09 09 73 20 - <http://route-des-sel.org>

Fiche pratique pour gardiennage Route des SEL

Maj. Mars 2020

Bien lire "ICI" la charte de la Route des SEL "Pour un échange convivial" AVANT le premier contact avec l'adhérent(e).

Ci-dessous, une liste d'informations pratiques pour le bon déroulement de votre séjour.

A chacun(e) ensuite de faire sa propre fiche en fonction de ses contraintes et souhaits d'accueil.

Pour un gardiennage de logement, vous êtes soit hébergés(es) soit hébergeants(es), à ce titre, faire référence aux fiches pratiques hébergeants et hébergés accessibles sur le site en page d'accueil et dans l'onglet "documents" situé en haut de chaque page du site.

En complément des fiches pratiques hébergeants et hébergés ,

il est recommandé de bien définir les conditions spécifiques au gardiennage

- **Recenser tous les besoins.** Par exemple : soins aux animaux, arrosage jardin et plantes d'intérieur, ramassage du courrier et pensez à toute autre précision importante pour vous.
- **Faire une estimation du temps journalier** nécessaire pour accomplir ces différentes tâches et demander à vos hôtes s'ils sont prêts à répondre à vos souhaits, **sachant qu'une heure de service rendu équivaut à une nuitée.**, et **le stipuler par écrit** (vivement recommandé).
- Si vous souhaitez demander une participation financière aux charges de fonctionnement (eau, gaz, électricité), **en informer vos hôtes dès le premier contact.**
- Expliquer et demander avec précision le fonctionnement des différents appareils ménagers et les habitudes pour les fermetures (portes, volets, alarme)
- **Echanger les n° de téléphone** pour pouvoir vous joindre à tout moment et prévoir d'appeler vous-même vos hôtes de temps en temps pour vérifier que tout se passe bien pour eux.
- Si vous confier la gestion de votre échange à quelqu'un, assurez-vous que la personne soit disponible durant le séjour des hébergés.
- Si vous fréquentez vos voisins, leur présenter vos hôtes ainsi qu'aux adhérents de votre SEL proches de votre domicile.
- **Faire , si possible ensemble, un bilan à votre retour** pour noter éventuellement des nuitées sur vos carnets de voyage.

Chaque partenaire de l'échange tiendra compte du nombre de personnes hébergées, (xnuits*xpers), du temps passé à la réalisation des tâches, (1h de service = 1 nuitée).

Rappel: Si **l'hébergeant** demande un service à l'hébergé (la garde de son logement), **l'hébergé** reçoit un service (un hébergement).

Noter les éventuelles améliorations nécessaires pour une prochaine expérience.

COMME POUR TOUT ECHANGE DANS LE SEL, IL EST NECESSAIRE DE BIEN SE METTRE D'ACCORD dans un premier temps par téléphone et confirmer par courriel AVANT L'ECHANGE, AFIN D'EVITER TOUT PROBLEME ULTERIEUR